déclaration de sinistre

E-protection



Données personnelles		
Contrat n°:	Nom & prénom du Preneur d'assurances :	
Adresse:		
E-Mail :	GSM:	
IBAN:		
Informations sur votre ré	clamation	
Description détaillée :		

Pensez à joindre toutes les pièces en relation avec votre réclamation !

Si, un procès-verbal a été dressé, prière de compléter les informations suivantes: (merci de joindre l'attestation de dépôt de plainte)

Numéro du procès-verbal :

Centre d'intervention :

Date du procès-verbal: . . .

Le Preneur d'assurance et/ou l'Assuré soussigné(s) autorise(nt) la Compagnie AXA Assurances Luxembourg à enregistrer les données personnelles collectées dans la présente déclaration ou communiquées ultérieurement par tout moyen, nécessaires à la gestion et au règlement du dossier sinistre y relatif. Ces données pourront notamment être communiquées à toute personne physique ou morale étrangère à la Compagnie et intervenant à quelque titre que ce soit dans la gestion ou dans le règlement du sinistre. Pour autant que les données ne concernent pas les éléments indispensables à la gestion du dossier, leur communication n'est pas obligatoire. Le Preneur d'assurance ou l'Assuré ont à tout moment droit à l'accès des données communiquées et ont la possibilité de faire rectifier les données à caractère personnel.

Fait à le . .

Une déclaration signée pourra vous être réclamée pour compléter votre dossier.

Remarque : Tous écrits et citations concernant le sinistre doivent être communiqués immédiatement à la Compagnie d'assurances. Aucune reconnaissance de responsabilité ou de dommage ne peut être faite par le preneur d'assurance sans autorisation préalable de la Compagnie.

